

L'Ordre des Médecins s'oppose à la réouverture des écoles le 11 mai

Par L'Obs avec AFP

Créant la surprise et l'inquiétude des enseignants, Emmanuel Macron a annoncé le 13 avril la réouverture des établissements scolaires [dès le 11 mai](#). Une décision contestée par Patrick Bouet, président de l'Ordre des Médecins, dans une interview au « [Figaro](#) », qui dénonce « *un manque absolu de logique* ».

Clos depuis le 12 mars, les établissements scolaires ont été les premiers à fermer dans l'Hexagone car « *les enfants sont des vecteurs potentiels* » et qu'il est « *très difficile en milieu scolaire de faire respecter les gestes barrières* ».

Des mesures de protection jugées insuffisantes

Une réouverture reviendrait à « *remettre le virus en circulation* », d'après Patrick Bouet. D'autant plus qu'il n'y a « *pas d'explication médicale, infectieuse ou épidémiologique à déconfiner dans le milieu scolaire en premier* ».

L'inquiétude des enseignants et la crainte d'un effet du rebond du virus sont justifiables selon lui, car « *nous ne savons pas comment les tests PCR ou sérologiques seront effectués, comment les masques seront distribués* ». Un retour à l'école ne serait envisageable que si l'ensemble des mesures de protection étaient mises en place, annonçait-il sur BFMTV.

Plutôt que de déconfiner en urgence dans les prochaines semaines, l'Ordre des Médecins préconise de « *préparer la rentrée afin de voir comment les enfants pourront recevoir un enseignement complémentaire afin de compenser ce qu'ils auront manqué* ».

Un retour « progressif » à l'école

Sur France 2, Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Education nationale, [avait affiné les propos du chef de l'Etat](#) et laissé entendre que le « *retour à l'école ne serait pas obligatoire le 11 mai* ».

Le ministre préconise un retour « *progressif* », et affirme qu'il ne s'agirait pas de retrouver la situation d'avant, dès le 11 mai. « *On se donne deux semaines à partir d'aujourd'hui pour définir ce que l'on met derrière l'expression d'un retour progressif* », ajoute-t-il.

Afin de limiter la taille des classes et les risques de contamination, Jean-Michel Blanquer évoque plusieurs pistes, dont celles de « *charges horaires réduites* », d'un retour à l'école « *selon le niveau* » ou « *selon les catégories d'élèves* », ou encore en prenant en compte les « *considérations de nature territoriale* ». A ce stade, toutes les pistes sont encore ouvertes.